

Ordonnance du Roy du 8 Février 1733 Pour establir quatre Officiers nouveaux dans les Régimens de Cavalerie de trois Escadrons, Et dans ceux de Dragons ; Et deux Seulement dans les Brigades de Carabinien, et Régimens de cavalerie de deux Escadrons

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du Roy du 8 Février 1733 Pour establir quatre Officiers nouveaux dans les Régimens de Cavalerie de trois Escadrons, Et dans ceux de Dragons ; Et deux Seulement dans les Brigades de Carabinien, et Régimens de cavalerie de deux Escadrons

Auteur(s) : France 1730

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1733]